

RISQUE DE CHANGEMENT POUR LE REGLEMENT DES CHARGES PUBLIQUES

Il y a une semaine, l'administration de Trump a proposé un arrêté qui cherche à pénaliser les immigrants légaux ayant eu accès aux programmes d'allocations aux familles de travailleurs pour les soins médicaux, l'alimentation, le logement ou par suite d'emplois à bas salaires qui ne leur permettaient pas d'atteindre le seuil arbitraire de faibles revenus

La première version de ces règlements élargirait considérablement la définition de "charges publiques" – c'est à dire quelqu'un qu'on estimerait dépendant des allocations du gouvernement et qui risquerait donc de se voir refuser une carte verte – aux personnes qui non seulement reçoivent des allocations monétaires ou demandent des soins à long terme, mais également à ceux qui participent aux programmes de sécurité sociale auxquelles souscrivent des millions de travailleurs américains. Cette version permettrait de refuser plus facilement un permis de résidence à quiconque gagnerait moins que 250% du seuil fédéral de pauvreté, (\$62,750 pour une famille de quatre personnes)

Pour en savoir d'avantage cliquez ici:

<https://protectingimmigrantfamilies.org/resources/>

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR?

- ***Vous n'êtes pas seul. Un grand mouvement national cherche à arrêter cet effort à l'aide de douzaines d'organisations, ici, au Massachusetts.***
- Il est encore temps de lutter comme le font de nombreux groupes à travers les Etats Unis. **S'IL VOUS PLAÎT, agissez à l'aide du lien suivant:** <http://miracoalition.org/pif>
- **Ce n'est encore qu'une proposition de loi. Rien n'a encore changé.** Maintenant que cette proposition a été annoncée, l'agence gouvernementale doit accepter des commentaires à ce sujet jusqu'au 10 Décembre et y répondre aussi. Nous pensons que ce processus va prendre du temps et qu'il y aura une période de grâce de 60 jours. Cette loi ne pourra donc être mise en vigueur qu'en Février au plus tôt et même probablement plus tard.
- **Cet effort pour changer les charges publiques considère les situations de chaque personne,** pesant les facteurs positifs contre les facteurs négatifs. Ce ne sont pas tous les immigrants qui sont sujets à des charges publiques. Ce n'est qu'un facteur si vous faites une demande de carte verte ou un certain type de visa, ou si vous avez une carte verte mais que vous avez quitté le pays pour plus de 6 mois. Vérifiez la liste de ce lien si vous n'êtes pas sûr:
<http://miracoalition.org/images/Documents/Public-charge-applicability-Sept26-2018.pdf>

- **Si l'arrêté proposé devient final, les bénéficiaires non monétaires (autre que les soins à long terme) reçus avant qu'il soit mis en vigueur ne seront pas considérés.** Recevoir ces bénéficiaires maintenant peut vous aider, vous ou les membres de votre famille à être en meilleure santé, devenir plus compétent, et plus facile à embaucher à l'avenir. Si vous avez pensé vous dés-inscrire d'un programme, soit vous, soit vos enfants, consultez d'abord un avocat d'immigration, ou un représentant accrédité par le Conseil d'Appels à l'Immigration. Pour la plupart des immigrants, se dés-inscrire maintenant n'est ni nécessaire ni utile.

Vous participez à un service d'aide aux immigrants ou vous êtes un citoyen préoccupé par cette question:

- Nous avons besoin de vous pour deux tâches essentielles: assembler et soumettre des commentaires, et aider à vous assurer que les immigrants ont les renseignements nécessaires pour prendre des décisions, pour eux et leur famille.
- Il n'est pas nécessaire d'être un expert pour soumettre un commentaire. Nous avons besoin de commentaires provenant d'immigrants, d'enfants d'immigrants, de membres de la communauté, de représentants élus, et de citoyens préoccupés par cette question. Utilisez la feuille fournie dans ce lien. Elle vous aidera à soumettre un commentaire facilement, pas à pas. : <http://bit.ly/PIF-MA> (aussi disponible en espagnol). Vous pourrez trouver d'autres ressources utiles à: <http://protectingimmigrantfamilies.org/ressources/> ou pour des renseignements principalement pour le Massachusetts voir: <http://www.mirCOALITION.ORG/PIF>.
- Si vous voulez aider à assembler des commentaires ou si vous avez besoin de matériel et de renseignements à distribuer pour vous aider à répondre aux questions de la communauté immigrante, remplissez ce formulaire de Google: <http://goo.gl/forms/QvHSPT7AGNkumm1e2>.